UNIVERSITÉ PARIS 8 DES CRÉATIONS

CRJP8

L'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme : état des lieux et perspectives

Colloque organisé par Julie Cardon
Docteure en droit public - Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis



27 novembre 2025

Amphithéâtre de la Maison de la recherche
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis - 2 Rue de la liberté 93200 Saint-Denis

Inscription obligatoire : https://forms.gle/8eb1NEJPUSU5bdj68
Pour toute autre question, contactez : crjp8.labo@gmail.com

PROGRAMME

9h00 : **Accueil café**

9h30 : **Mots d'accueil**

9h40 : **Rapport introductif**
Julie Cardon - Docteure en droit, Enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France

10H-12H20 : LES ASPECTS PROCÉDURAUX

LA COORDINATION DES DIFFÉRENTES VOIES DE DROIT DEVANT LA CJUE ET LA CREDH (10H-11H)

Sous la présidence de Ninon Forster, Professeure de droit public à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France

10h00 : **La coordination entre le renvoi préjudiciel et les demandes d'avis reposant sur le Protocole n° 16.**
Manon Maurer – Maître de conférences en droit à l'Université de Bretagne Occidentale

10h20 : **La fermeture du recours à l'article 33 de la Convention européenne des droits de l'homme dans les litiges liés à l'interprétation et l'application du Droit de l'UE.**
Mathieu Rouy – Maître de conférences en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

10h40 : **Débats.**

11h00 - Pause café

LE MÉCANISME DE CODÉFENDEUR (11H20-12H20)

Sous la présidence de Vanessa Barbé, Professeure de droit public à l'Université Paris 8 Vincennes -Saint-Denis

11h20 : **La détermination du statut de codéfendeur, l'implication préalable et le rôle de la CJUE.**
Louis Feilhes – Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

11h40 : **Le statut procédural de l'Union européenne devant la Cour européenne des droits de l'homme.**
Christos Giannopoulos – Maître de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg

12h00 : **Débats.**

12h20 - Pause midi - déjeuner libre

14H-15H : L'ARTICULATION DES PROTECTIONS DES DROITS FONDAMENTAUX

Sous la présidence de Christos Giannopoulos, Maître de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg

14h00 : **Le principe de confiance mutuelle.**
Sarah Tabani - Docteure en droit, Enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université d'Avignon

14h20 : **La conciliation des articles 53 de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte des droits fondamentaux.**
Hélène Gaudin – Professeure de droit public à l'Université Toulouse Capitole

14h40 : **La clause d'interprétation relative aux justifications de mesures restrictives aux droits et libertés.**
Anna Glazewski – Maitre de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg

15h00 : **Débats.**

15h20 - Pause café

15H40-16H40 : LES ASPECTS INSTITUTIONNELS

Sous la présidence de Mouloud Boumghar, Professeur de droit public à l'Université de Picardie Jules Verne

15h40 : **Les implications institutionnelles et budgétaires de l'adhésion de l'UE à la CEDH**
Anca Ailincai – Professeure de droit public à l'Université Grenoble Alpes, en délégation à l'Institut universitaire de France

16h00 : **Vers une possible solution pour la dimension PESC ?**
Gilles Marhic, Expert en matière de politique de sécurité et de défense commune au sein du Département juridique du Service Européen pour l'Action Extérieure de l'Union européenne

16h20 : **Débats.**

16H40 : CONCLUSIONS

16h40 : **Propos conclusifs**
Saïda El Boudouhi – Professeure de droit public à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

UNIVERSITÉ PARIS 8 DES CRÉATIONS CRJP8